

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 0065/2021	Objet : Autorisation de signature d'une convention avec la société SUEZ EAU FRANCE pour la mise à disposition d'une alimentation électrique au niveau de son armoire électrique située rue des Blés d'Or, permettant l'alimentation d'un panneau d'affichage lumineux.

Conseillers en exercice : 27

Présents : 22

Pouvoirs : 5

Absents : 0

Votants : 27

L'an deux mil vingt et un, le 30 septembre à 19 h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 23 septembre 2021, s'est réuni exceptionnellement à l'Espace des Buissons en séance publique sous la présidence d'Alphonse BOYE, Maire,

Présents : Alphonse BOYE, Maire.

Vanessa HANNI, Alain BOUKRIS, Anne FERREIRA, Jean-Luc DESPREZ, Pauline BOHNERT-BISQUERT, Arnaud DESSAINT, Céline MONASSA, adjoints au Maire.

Roland TIBI, Jean-Pierre VANHAVERE, François ELIE, Caroline DELISSE, Noémie ARNOFFI, Grégory NGUYEN, Jean-Jacques GAREAU, Martine HARBULOT, Danielle METRAL, Nicole DELBOSC, Bernard KAMMERER, Carine LACROIX CHARLES, Benjamin GAUDON, Mathias ALONSO, conseillers municipaux.

Absents représentés : Dominique HUMEZ représentée par Vanessa HANNI, Mehdi BELLOUTH représenté par Alain BOUKRIS, Samantha CRISIAS représentée par Roland TIBI, Margot MAGIN représentée par Martine HARBULOT, Stéphanie COUCHOUX représentée par Céline MONASSA.**Absents** : /.

Madame Caroline DELISSE a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;**Considérant** que pour l'installation et le fonctionnement d'un panneau d'information lumineux communal devant être installé rond-point des Blés d'Or, un branchement électrique est nécessaire ;**Considérant** que la société SUEZ EAU FRANCE possède une armoire électrique à proximité permettant d'alimenter ledit panneau en 220 V et propose, à titre gracieux, le raccordement à cette dernière ;**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,****A l'unanimité****ARTICLE 1 : APPROUVE** la convention de mise à disposition à titre gracieux, par la société SUEZ EAU FRANCE, d'une alimentation électrique provenant de son armoire sise rue des Blés d'Or (intercom 213) permettant le branchement du panneau d'affichage lumineux devant être installé rond-point des Blés d'Or.**ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention, à titre gratuit, avec la société SUEZ EAU FRANCE, pour une durée d'un an renouvelable annuellement par tacite reconduction et tous les actes afférents.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 30 septembre 2021



Alphonse BOYE

Maire de Marolles-en-Brie